

Introduction à la déposition de Raymond Garcia

Raymond Garcia est le vingt-sixième déposants de ce registre. Il fit une seule déposition datée du 2 mars 1300. Il reconnaît avoir vu les deux ministres cathares à deux reprise, à Cordes, vers 1292 et à Albi, vers 1296, et c'est tout. Il a dénoncé 15 personnes.

Nous ne savons pas quel était le statut de Raymond Garcia, mais comme sa mère est nommée avec le titre de « domina », nous pouvons en déduire qu'il devait être de condition noble. Il fut en tous cas consul d'Albi en 1293. Son nom indique peut-être une origine aragonaise ou catalane de la famille.

Raymond Garcia fut condamné au mur perpétuel le 7 mars 1300 et ses biens furent confisqués.

Il fut impliqué dans les dépositions des personnes suivantes : Bérenger Adhémar, Bérenger Brousse, Bertrand de Montégut, Gaillard France, Guillaume Fenasse, guillaume Golfier, Guillaume de Landes, Guillaume de Maurian, Guillaume Toral, Guiraud Auster, Pierre Rigaud, Pierre Taillefer, Raymond Calvière et Ysarn de Cardeillac.